

COMITE DES FINANCES LOCALES

Séance du mardi 6 février 2024

Délibération n° 2024-3

Décret portant diverses mesures relatives aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales
et à la péréquation des ressources fiscales

Le comité des finances locales,

A l'unanimité des membres présents,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1211-3 ;

Après avoir entendu Monsieur Julien ROUGÉ, chef du bureau des concours financiers de l'Etat
à la direction générale des collectivités locales ;

Donne un avis favorable au projet de décret qui lui est soumis.

Le Président,



André LAIGNEL